Ref. formation 202112106160

# Certificat de spécialisation - Eleveur (se) de volailles (chair et/ou oeufs) - salarié(e) d'une entreprise de la filière avicole (transformation, accouvage, fabricants d'aliments, bâtiments...)

### Financement

Formation professionnelle continue
**Non conventionnée / sans dispositif**

### Organisme responsable et contact

CFA-OFA AGRICOLE 79 - BRESSUIRE - CAMPUS DES SICAUDIERES
**Jacky RIVAUX**
05.49.65.24.11
jacky.rivaux@educagri.fr

### Accès à la formation

**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

Exigences en matière de diplômes Accessible aux candidats titulaires : - du brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ; - du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole option « productions animales » ; - du brevet de technicien agricole option « production », qualification professionnelle « technicien généraliste » ; - du brevet de technicien agricole option « production », qualification professionnelle « conduite de l'exploitation de polyculture élevage » ; - du brevet de technicien supérieur agricole option « analyse et conduite de systèmes d'exploitation » ; - du brevet de technicien supérieur agricole option « productions animales », ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

**Prérequis pédagogiques :**

Entretien individuel - Essentiel Un entretien individuel est proposé au candidat

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

## Objectif de la formation

**Cette formation est initiée par la profession (TERRENA, CAVAC, Boyer accouvage, CIAB, Val'iance, BELLAVOL, VOLINEO, vétérinaire, agriculteurs...) et correspond à un réel besoin du territoire dans ce secteur d'activité. En effet, cette formation permet d'exercer une activité technique ou technico-commerciale dans l'un des maillons de la filière avicole (sélection, accouvage, production, abattage, transformation) ou connexe à la filière (fabricants d'aliments, de bâtiments et matériels...) mais aussi de consolider une future installation. Ce certificat de spécialisation permet de devenir : - Éleveur (se) de volailles (chair et/ou œufs) - Salarié(e) dans une entreprise de la filière avicole (transformation, accouvage, fabricants d'aliments, bâtiments...)**

## Contenu et modalités d'organisation

**La formation est dispensée en bloc de compétences : - Bloc 1 : Organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs) - Bloc 2 : Mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive dans le respect de la sécurité, alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien être animal - Bloc 3 :Analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive - Bloc 4 : Mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail Ces blocs de compétences sont validées par des Situations Professionnelles d'Évaluations ( SPE) sous forme d'oraux Cette formation est effectuée en grande partie par des organisations professionnelles. Le CS est organisé sous forme de cours théoriques en centre de formation ou dans les entreprises partenaires et pratiques (utilisation de la plateforme technique d'élevage, exploitations...). Cette formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation est prévue sur 1 an en alternance (15 jours en centre de formation suivi d'1 mois en entreprise)**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

## Validation(s) Visée(s)

**Certificat de spécialisation conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)***

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

**Suite de parcours**

***Non renseigné***

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 00260672 | du 01/09/2022 au 30/06/2023 | Bressuire (79) | CFA-OFA AGRICOLE 79 - BRESSUIRE - CAMPUS DES SICAUDIERES | | Non éligible | Contrat app Contrat pro |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **00335493** | du 01/09/2023 au 31/08/2024 | Bressuire (79) | **CFA-OFA AGRICOLE 79 - BRESSUIRE - CAMPUS DES SICAUDIERES** | Non éligible | Contrat app |
| **00423906** | du 01/09/2024 au 30/06/2025 | Bressuire (79) | **CFA-OFA AGRICOLE 79 - BRESSUIRE - CAMPUS DES SICAUDIERES** | Non éligible | Contrat app |
| **00554666** | du 01/09/2024 au 30/06/2025 | Bressuire (79) | **CFPPA BRESSUIRE** | MON COMPTE FORMATION | FPC |